

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question inscrite au feuillet du député de Gouin, M. Gabriel Nadeau-Dubois, du 12 juin 2019, demandant au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur s'il a l'intention de rendre public le résultat des vérifications qui ont eu lieu concernant la Télé-université (TÉLUQ).

Pour éviter de porter préjudice à certaines personnes, il n'est actuellement pas envisagé de diffuser le rapport. Soyez toutefois assuré que des mesures en matière d'amélioration de l'application des règles de gestion contractuelle et du respect des programmes d'aide financière aux études ont été mises en application au sein de cet établissement afin de corriger les situations qui y avaient cours.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.



JEAN-FRANÇOIS ROBERGE